

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Raymond Fabrègues

Montpellier,

Après publication de la liste des passagers retenus pour monter à bord du « Bateau français pour Gaza » dans le cadre de la « Flottille 2 » contre le blocus de Gaza,

La Coalition contre Agrexco (France) a le plaisir de vous informer que :

Raymond Fabrègues, paysan (éleveur de brebis laitières pour Roquefort), mandaté par la Confédération Paysanne, est le représentant de la Coalition contre Agrexco sur le « Bateau français pour Gaza ».

Agé de 60 ans, R. Fabrègues, déjà membre de Paysans-Travailleurs dans les années 70 est membre de la Confédération paysanne depuis sa création. Porte-parole départemental de la Confédération Paysanne pendant deux ans, il est trésorier du syndicat. Il sera présent à Marseille le 18 juin à la conférence de presse et à l'ensemble des manifestations dès 14h sur le vieux port avec les délégations de la Coalition.

Raymond Fabrègues, réside à Nouzet, 12490 St. Rome de Cernon
raymondfabregues@orange.fr - 05 65 60 72 67 – 06 81 36 25 67

La Confédération Paysanne et le mouvement paysan « Via Campesina » dont elle est membre sont depuis de longues années solidaires des luttes du peuple palestinien pour son droit à l'auto-détermination. D'ailleurs une représentante européenne du comité international de Via Campesina a participé au Forum

européen contre Agrexco/Carmel, les 4/5 juin 2011 à Montpellier.

Dans ce contexte, comme la plupart des confédérés, Raymond Fabrègues est solidaire du combat des Palestiniens. Et son engagement s'en est trouvé renforcé depuis qu'il a participé en octobre 2009, à une des missions organisées par la CCIPPP (Campagne Civile Internationale pour la Protection du Peuple Palestinien), dont il est membre depuis.

La Coalition contre Agrexco est impliquée depuis juin 2010 dans la campagne du Bateau pour Gaza. La coordination nationale de la campagne avait acté une escale à Sète.

Sète, port où chaque mardi un bateau Carmel de l'entreprise Agrexco déverse sa marchandise frauduleuse fruit du crime .

Sète où les exportateurs palestiniens de Gaza ont fait échouer la tentative de manipulation du CRIF et d'Agrexco en boycottant leur conférence de presse. (18/01/11) (<http://coalitioncontreagrexco.net/node/45>).

Sète où sur ordonnance du tribunal de commerce de Montpellier un huissier a pu constater les fraudes aux douanes d'Agrexco (le 25/01/11) (<http://coalitioncontreagrexco.net/node/58>)

Sète dont le Conseil Régional du Languedoc-Roussillon voudrait faire un port complice de la colonisation et des crimes de guerre de l'état israélien.

Sète dont la Coalition voulait faire à cette occasion un port de la solidarité, contre le blocus de Gaza et pour la justice en Palestine.

Malgré l'impossibilité de cette escale à Sète, la présence du représentant de la Coalition contre Agrexco sur le bateau pour Gaza atteste de la légitimité de la lutte pour chasser Agrexco de Sète et maintenant d'Europe. C'est ce qui a été décidé lors du Forum contre Agrexco/Carmel les 4/5 juin 2011 à Montpellier.

Raymond portera cette revendication, désormais européenne, au plan international et assurera les Palestiniens de Gaza de la solidarité des 105 organisations membres de la Coalition contre le blocus.

Le départ de la « flottille II » sonnera le départ d'une nouvelle phase de la campagne Bateau qui consistera à suivre miles après miles la progression de la flottille et en informer le monde entier...

« Vous partez, mais nous serons avec vous minute après minute ! »

Coalition contre AGREXCO (France)
Montpellier 14 juin 2011

Contact presse : 06 08 60 25 61

